

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Économie

# La Chambre de commerce veut booster l'exportation

La CCI, Chambre de commerce et d'industrie du Beaujolais organise des rencontres sur le sujet du 10 au 12 avril. « On a la chance d'avoir un nom, le Beaujolais, qui est connu à l'international », souligne le vice-président, Pierre Casoli.

## ■ Des milliers de formalités

« Dans le cadre de son appui au développement international des entreprises et notamment de son expertise réglementaire, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) du Beaujolais a assuré l'an dernier plus de 4 300 formalités internationales auprès d'environ 250 entreprises considérées comme ayant une activité export régulière », chiffre Pierre-Yves Guenot, le responsable international de la structure.

« On a quand même la chance d'avoir un nom, le Beaujolais, qui est connu à l'international »

**Pierre Casoli, vice-président à la CCI**

C'est dans ce contexte que la chambre consulaire participera du 10 au 12 avril aux premiers rendez-vous de la Team France Export Auvergne-Rhône-Alpes. Cette équipe créée récemment regroupe la Région Auvergne-Rhône-Alpes et son agence économique, Business France, la CCI régionale et la Banque publique d'investissement, Bpifrance.

## ■ Des rendez-vous individuels

Dans le Beaujolais, « des rendez-vous individuels seront organisés avec les entreprises, pour aborder des sujets particuliers sur l'export, notamment sur la partie réglementaire.

Un focus sur la viticulture sera aussi proposé et un atelier sur la douane, qui



Le beaujolais nouveau s'exporte déjà nettement à l'international, notamment en Chine et au Japon. Une notoriété sur laquelle la Chambre de commerce veut s'appuyer. Photo Progrès/RICHARD MOUILLAUD

fera une intervention sur l'origine préférentielle. Il s'agit d'une technologie qui permet d'être moins taxé » sous conditions, développe Pierre Casoli, le premier vice-président de la CCI du Beaujolais.

Et d'ajouter : « Ici, on a quand même la chance d'avoir un nom, le Beaujolais, qui est connu à l'international, en raison du beaujolais nouveau. »

## ■ Une notoriété internationale

Les Japonais ne connaissent pas le Cantal, mais le Beaujolais, si. C'est une notoriété internationale sur laquelle il faut s'appuyer. D'autant que « les entreprises ouvertes à l'international sont les plus dynamiques.

L'exportation n'est pas assez dans la culture française. Il faudrait que ça bouge », appelle de ses vœux Pierre Casoli.

## ■ Des secteurs d'activité très variés

Suivant les dernières statistiques douanes, environ 550 entreprises du

Beaujolais sont répertoriées comme exportatrices. Plus de 50 % d'entre elles sont des PME (petites et moyennes entreprises) de moins de vingt salariés.

Les secteurs d'activité sont très variés, avec quelques filières clés comme l'agroalimentaire, la santé et la sous-traitance mécanique », précise Pierre-Yves Guenot.

## ■ L'Europe, première zone d'intérêt

« L'Europe reste la première zone d'intérêt, notamment pour les entreprises primo exportatrices. Pour les entreprises plus matures à l'export, l'Asie (notamment la Chine et le Japon, où il est porté par l'agroalimentaire et la viticulture) et les USA constituent des marchés cibles importants.

Sans oublier aujourd'hui les perspectives de développement en Afrique. Si l'international s'avère un levier clef pour le développement de l'entreprise, reste que la démarche se doit d'être très professionnelle et s'intégrer dans une

vision stratégique à long terme compte tenu de ses impacts organisationnels, financiers et humains.

La CCI se positionne ainsi comme référent de proximité », poursuit-il.

**Jérôme MORIN**

Inscription et programme des premiers rendez-vous de la Team France Export à consulter sur : [www.beaujolais-cci.com](http://www.beaujolais-cci.com)

# 550

Le nombre d'entreprises du Beaujolais répertoriées comme exportatrices. Plus de 50 % d'entre elles sont des petites et moyennes entreprises.

## RÉACTIONS

« Le Brexit va être abordé lors des rendez-vous de la Team France Export » explique Pierre Casoli, le premier vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie du Beaujolais. On ne sait toujours pas à quelle sauce on va être mangé », reconnaît-il. Pour autant, « l'Angleterre reste une opportunité importante, estime Pierre-Yves Guenot, responsable international au sein de la structure. On est en train de voir des accompagnements spécifiques post-Brexit avec la Team France Export. Notre conseil est de ne pas déclinier ce marché anglais. Il ne faut pas faire une croix dessus. Mais le Brexit nécessite une approche très rigoureuse, compte tenu notamment des impacts réglementaires ou logistiques à venir... »



**Pierre Casoli, vice-président de la CCI.** Photo Progrès /M-P. JANDEAU